

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2208

présenté par
M. Berta, rapporteur

ARTICLE 16

À la première phrase de l'alinéa 9, substituer au mot :

« répond »

le mot :

« répondent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.